

Sous-comité de santé et sécurité au travail (SCSST)

Compte rendu de la réunion du 15 02 2016

MEMBRES	ORDRE DU JOUR
Présents: BOSSÉ, Francis CARRIER, Pierre DALLAIRE, Louise MERCIER, Odette ST-LAURENT, Danielle	1. Adoption de l'ordre du jour
Absents: MORGAN, Steven	2. Proposition de mandat du SCSST
Invités:	3. Règles de gouvernance du SCSST
	4. Bilan 2014-2015 des accidents de travail
	5. Formations 5.1. Plateforme élévatrice et travail en hauteur
	6. Entretien préventif des équipements
	7. Visite d'inspection
	8. Dossiers spéciaux 8.1. Protection respiratoire contre les moisissures
	9. Varia 9.1. Manteaux pour travail à l'extérieur
	10. Prochaine rencontre

1. Adoption de l'ordre du jour

Avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, les membres du sous-comité se présentent à tour de rôle. Le président, Pierre Carrier, chef de la section reclassement et soutien logistique à la Direction des services aux usagers (DSU) remercie chacun des membres pour leur présence au sein du groupe: madame Louise Dallaire, conseillère en prévention à la Direction santé et mieux-être au travail (DSMET) de l'Université Laval, mesdames Odette Mercier, commis à la saisie d'information, et Danielle St-Laurent, technicienne en documentation, toutes deux de la Direction des acquisitions, du traitement et de la conservation des collections (DATC), ainsi que monsieur Francis Bossé, représentant à la prévention pour le SEUL. M. Carrier informe les membres que monsieur Steven Morgan, qui est en congé de maladie, fera aussi parti du sous-comité.

L'ordre du jour est ensuite adopté tel quel.

2. Proposition de mandat du SCSST

M. Carrier informe les membres que le sous-comité santé et sécurité au travail (SCSST) est un sous-groupe de travail qui a été créée par le Comité santé et mieux-être au travail (CSMET) lors de sa première rencontre tenue le 25 novembre 2015. Il précise que le mandat du sous-comité tourne autour de l'aspect santé, sécurité et intégrité physique des personnes au travail, alors que le Comité santé et mieux-être au travail se préoccupera également des aspects psychologiques et du mieux-être au travail.

Puisqu'il s'agit de la première rencontre du sous-comité, M. Carrier présente une proposition de mandat. Les membres sont invités à formuler des propositions, correctifs ou remarques pour soit bonifier le mandat, ou soit pour le préciser. Mme Dallaire fait part de ses propositions de correction et d'ajout au mandat. M. Carrier informe les membres que cette proposition de mandat sera validée et officialisée par le CSMET lors de la prochaine réunion prévue le 24 février prochain.

3. Règles de gouvernance du SCSST

M. Carrier informe les membres que quatre réunions auront lieu par année, et que les réunions du SCSST auront lieu une à deux semaines avant les réunions du CSMET de manière à favoriser les suivis. Les réunions auront lieu en février, mai, septembre, et décembre.

Un projet d'ordre du jour sera acheminé avant chaque rencontre. Un compte-rendu sera rédigé et approuvé en réunion. Une fois approuvé, les compte-rendu seront diffusés à chacun des membres du sous-comité, et placé sur l'Intranet de la BUL pour en permettre la lecture auprès de tous les employés de la bibliothèque.

4. Bilan 2014-2015 des accidents de travail

Mme Dallaire présente aux membres le bilan des accidents de travail pour l'année 2014-2015. Elle tient à souligner la fiche plus que reluisante de la Bibliothèque qui comptabilise quatre accidents mineurs, et un seul accident majeur pour un total de 5 accidents pour l'année visée. Les tableaux permettent de discriminer les types d'accidents, et ce, par catégories d'emplois. M. Bossé mentionne qu'il serait intéressant de constituer des regroupements sur la base des zones des lésions.

5. Formations

Mme Dallaire mentionne qu'elle souhaite passer en revue chaque corps d'emploi existant à la BUL afin de vérifier si des formations en santé et sécurité seraient requises sur la base des fonctions exercées dans chacun des corps d'emploi. Une fois cette analyse complétée, Mme Dallaire souhaite qu'un calendrier de formations en santé et sécurité au travail soit établi pour permettre un suivi rigoureux. Elle demande à Pierre Carrier de constituer une liste comprenant chaque corps d'emploi existant à la BUL.

5.1. Plateforme élévatrice et travail en hauteur

Pierre Carrier souligne qu'en novembre dernier, au sein de la section reclassement et soutien logistique, 15 personnes ont suivi les formations «Utilisation sécuritaire des plateformes élévatrices» et «Protection contre les chutes, travail en hauteur» (harnais sécurité). Ces formations sont valides pour une période de trois ans.

6. Entretien préventif des équipements

Mme Dallaire souhaite constituer une liste des équipements qui requièrent un entretien préventif. Ce dossier sera discuté plus en détail lors de la prochaine rencontre prévue en mai.

7. Visite d'inspection

M. Carrier informe les membres que quatre visites d'inspection sont prévues par année. Les visites auront lieu une ou deux semaines avant la tenue de chaque réunion du SCSST.

8. Dossiers spéciaux

8.1. Protection respiratoire contre les moisissures

Madame Dallaire informe les membres du sous-comité qu'elle travaille en collaboration avec Madame Émilie Fortin, chef de la section production numérique, préservation et conservation des collections sur un dossier concernant la protection respiratoire pour moisissures. Ce dossier spécial vise à vérifier si des risques d'existence de champignons peuvent subsister à la section des livres rares, et dans l'affirmative, vérifier la protection respiratoire qui pourrait être la plus adéquate et sécuritaire pour travailler dans ce secteur.

Le dossier suit son cours.

9. Varia

9.1. Manteaux pour travail à l'extérieur

Le dossier particulier discuté au point #8 amène Pierre Carrier à ajouter un point de varia alors qu'il pose la question à Madame Dallaire s'il existe un type de manteau particulier recommandé pour travailler occasionnellement à l'extérieur l'hiver (environ une à deux fois par année), par exemple, lorsque certains employés doivent sortir sur le débarcadère du Bonenfant des boîtes de documents destinés à la Fondation des parlementaires. Madame Dallaire informe les membres que dans ce contexte, les conditions de travail ne nécessitent pas le port d'un manteau devant répondre à des exigences de santé et sécurité du travail, et que dans ce sens, l'achat de manteaux pour ce type de travail devient une décision purement administrative, tout comme l'achat de chandails pour travailler à la bibliothèque ou au Centre de conservation.

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 18 mai 2016, 14h, local 3144

Documents déposés :

Rédaction du compte rendu:

Proposition de mandat
[Accidents de travail - Bilan 2014-2015](#)

Pierre Carrier, 2016/02/17